

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 novembre 2025  
DLCM n°2025-090b

Date de convocation : 18 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six novembre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Madame Jacqueline ARCANGER, Maire.

Etaient présents : Mmes Jacqueline ARCANGER, M. Gérard LE FEUVRE, Gérard HUARD, Mme Annick GUILLAUME, M. Paul GARNIER, Mme Annick GILLES, MM. Stéphane BIGOT, Mmes Michèle PEUDENIER, Denise CARDINAL, Pierrette FONTAINE, M. Alain BELLAY, Mme Corinne MERZOUK, MM. Renaud GAUDRON, Régis BRAULT, Pascal PAILLARD, Mmes Gaëlle WILLY-BONNABESSE, Catherine BOISBOUVIER, Virginie DENIEL, Nadège MARCHAND, M. Thibaut MULOT.

Etait représentée : Mme Mélanie BIDAULT qui avait donné procuration à Mme Annick GUILLAUME à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Excusés : M. Elie LEME et Axel BELLIARD, Mmes Murielle DEPAGNE et Lucie FOUGERAIS

Absent : M. André LEFEUVRE

Assistaient à la réunion : M. Gérard NOWACKI, directeur général des services, Mme Aurélie MARANDEAU, directrice générale adjointe

Secrétaire de séance : Mme Catherine BOISBOUVIER

## OBJET

### ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MISE EN PLACE D'UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL DANS LES ECOLES DE L'ACADEMIE DE NANTES

Madame le Maire rappelle que par délibération du 29 septembre 2021, le conseil municipal a décidé de candidater pour un appel à projet lié à la transformation numérique de l'enseignement afin de faciliter la mise en œuvre d'une continuité pédagogique et administrative.

Ainsi, les établissements scolaires ont pu être dotés dès 2021 du socle numérique et le groupe scolaire F. Vadis a souscrit à l'espace numérique de travail (ENT) e-primo qui donne entière satisfaction à l'établissement scolaire.

Le prochain marché e-primo couvrira la période 2026-2030.

Il permettra à toutes les communes de l'académie qui adhèreront au groupement de commandes de continuer à doter leurs écoles d'un ENT pour une durée d'adhésion de 48 mois (entre le 19/07/2026 et le 19/07/2030).

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à ce groupement de commande et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'adhésion, la fiche d'expression et tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil municipal,

Vu l'avis favorable de la commission Education Jeunesse en date du 13 novembre 2025

Après en avoir délibéré,

A l'UNANIMITE,

\* décide d'adhérer au groupement de commandes « Environnement Numérique de Travail des écoles de l'Académie de Nantes, ENT 1<sup>er</sup> degré e.primo » pour une durée de 24 mois renouvelable tacitement une fois pour 24 mois, soit 48 mois en tout ;

\* autorise le Maire à signer la convention d'adhésion annexée à la présente, la fiche d'expression et tout document relatif à ce dossier.

Suite à une erreur matérielle, cette délibération rapporte la délibération DLCM-2025-090 du 26 novembre 2025 rendue exécutoire le 28 novembre 2025.

Fait et délibéré en séance lesdits jour, mois et an.  
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Catherine BOISBOUVIER



Le Maire,

Jacqueline ARCANGER

